

L'actualité des projets du CISIRH

[SMSI] Le CISIRH est certifié ISO 27001

Le CISIRH s'est engagé depuis 18 mois dans une démarche de certification sur le référentiel international ISO 27001 qui lui a permis de conforter ses pratiques et d'industrialiser ses processus dans le domaine de la sécurité du numérique.

Suite à un audit de l'AFNOR, le CISIRH a été certifié ISO 27001 sur ses activités de modernisation de la chaîne RH-Paye de l'Etat destinée aux ministères et à leurs établissements publics et plus particulièrement, sur la conception, l'édition, l'hébergement et l'exploitation des systèmes d'information interministériels relatifs aux ressources humaines.

Cette certification démontre ainsi l'engagement et la qualité du travail au quotidien du CISIRH dans le domaine de la sécurité du numérique.

Mais les travaux ne s'arrêtent pas là, ils vont désormais se poursuivre pour toujours garantir le niveau de sécurité le plus élevé à nos Partenaires !

[Chatbot] Nouveauté dans l'interface du Chatbot Rebecca

La catégorie « autres domaines » disparaît du Chatbot Rebecca au profit de la catégorie « documentation interministérielle et ministérielle ».

Désormais, les gestionnaires RH peuvent trouver plus facilement toute la documentation interministérielle proposée par Rebecca.

En effet, cette documentation a été rassemblée dans le dossier « documentation interministérielle ». Les gestionnaires pourront y retrouver notamment la documentation du Chatbot Rebecca, la documentation PAY, les formulaires de demandes RH et les guides et outils RH et paye du CISIRH.

Dans le dossier « documentation ministérielle », sont accessibles les modes opératoires ministériels qui n'ont pas pu être rattachés aux connaissances réglementaire de Rebecca et qui concernent le domaine RH et paye comme la pré-liquidation, la prise en charge...

Chaque gestionnaire ne pourra visualiser que les modes opératoires de sa structure.

[SIRH] Mise à jour documentaire dans RenoïRH

Le pôle accompagnement au changement du BDAC met à disposition en ce mois de novembre aux gestionnaires les mises à jour et les créations de l'offre documentaire de RenoïRH :

1. Gestion administrative

La gestion des affectations évolue !

Pour aider les gestionnaires dans leur prise en main de l'évolution du fonctionnement de la coche « gestion automatisée » de l'affectation administrative, qui sera livrée le 22 novembre prochain, le BDAC met à disposition :

- Flyer « Avant/Après » : présentant l'évolution de la fonctionnalité et ses apports
- Mode opératoire « Changement d'affectation d'un agent » mis à jour

2. Poste et structure d'organisation

La fonctionnalité de duplication des postes a été modifiée lors de la livraison du Palier 23 le 11 octobre. Le support de formation a été mis à jour.

3. Self-service

La bibliothèque de brochures à destination des utilisateurs finaux (responsables et agents) a été mise à jour pour tenir compte des dernières évolutions sur l'ensemble des thèmes déjà présents (Gestion de la mobilité, Gestion du télétravail, Gestion de la formation, Gestion des absences, Principes généraux, Gestion des données individuelles).

4. Self-mobile

Découverte du Self -Mobile RenoïRH, à travers les nouvelles brochures à destination des agents sur les modules suivants : Présentation générale, Gestion du temps et des activités, Gestion du télétravail, Gestion de la formation, Gestion des absences (hors CET).

L'actualité des projets du CISIRH

[CTDSN] Le pôle conduite du changement de la DSN ne relâche pas ses efforts

Afin de toujours mieux accompagner les SLR dans l'utilisation du CTDSN, le pôle conduite du changement du bureau de la déclaration sociale nominative (BDSN), a réalisé plusieurs projets :

1. Un guide de mise en qualité des données RH & sociales à destination des SLR pour faciliter le dialogue avec les gestionnaires RH des ministères

Le guide de mise en qualité des données de la DSN a pour objectifs de traduire les rejets DSN en termes RH/pré liquidation et d'apporter un éclairage sur les corrections à engager dans les systèmes d'informations de pré liquidation afin d'améliorer la qualité globale des flux DSN.

Cette documentation contient également en annexes :

- des mémo ou fiches pratiques thématiques ;
- certains fichiers référentiels du CTDSN afin de mieux comprendre les rejets DSN liés à certaines données.

Ce guide a été adressé par un envoi direct aux ministères et déposé en version dématérialisée sur la plateforme OSMOSE. Les MSIRH peuvent préparer des fiches consignes plus complètes pour aider les bureaux de gestion dans l'appropriation des concepts relatifs à la norme technique DSN.

Les objectifs sont de permettre aux gestionnaires de :

- faire un lien rapide entre leurs données RH traduites en pré-liquidation et les demandes de corrections relatives aux rejets fonctionnels de la norme technique DSN qui leurs sont adressées par les SLR ;
- installer des bonnes pratiques RH au regard des nouvelles contraintes de la norme DSN. Il s'agit d'expliquer les impacts de ses pratiques sur le droit des agents ;
- donner des consignes.

Ce guide sera actualisé une fois par an.

2. Les « fiches cuisine »

Les fiches cuisine apportent aux service Liaison Rémunération de la DGFiP un éclairage précis sur le contenu des comptes rendus métier (CRM) adressés par les organismes de protection sociale.

Il s'agit de bien comprendre les codes anomalies identifiés par les OPS au regard des dépôts de DSN Mensuelles effectuées afin de mettre en place des actions correctives.

Ces documents sont précieux pour les services SLR car ils font le lien entre le CTDSN et le contenu des CRM.

Les SLR peuvent exploiter les rapports de contrôle de l'espace DSN pour prendre connaissance de l'ensemble des anomalies de leurs périmètres.

Pour rappel, un SLR peut gérer plus de 50 employeurs. Il est donc nécessaire de disposer de listes d'anomalies agrégées.

Enfin, les fiches cuisine apportent aux SLR des modes opératoires leur permettant d'apporter des corrections rapides aux problématiques rencontrées.

Les SLR exploitent les rapports de contrôles du bloc 4 du CTDSN pour le CRM BIS et le CRM URSSAF.

Concernant l'URSSAF, la fiche cuisine apporte pour chaque code anomalie une analyse des discordances constatées. En effet, certaines anomalies relèvent de BUG PAYSAGE qui doivent faire l'objet de corrections.

Les SLR ne sont donc pas en capacité d'apporter une correction immédiate. La fiche cuisine présente aussi des cadres méthodologiques d'analyse d'écart de montants.

3. Les « DO TO LIST »

Ce document fait la synthèse de l'ensemble des actions à mener pendant et après chaque campagne DSN Mensuelle.

A chaque étape du processus, sont décrits :

- Les actions obligatoires à mener chaque mois par les SLR,
- Les actions complémentaires dans un souci de contrôle de l'intégrité des données.

Au total 17 étapes sont décrites permettant notamment aux nouveaux recrutés au sein des SLR de comprendre l'articulation de chaque étapes entre elles et de ne pas en omettre !

Chaque étape est décrite, ce qui permet aux SLR d'en saisir le sens. Les chemins de navigation dans le CTDSN sont rappelés afin que les gestionnaires Tiers déclarant ne perdent pas de temps.

L'actualité des projets du CISIRH

[ESTEVE] Refonte de la vue campagne et bloc population

Le 14 novembre, s'est tenu le webinaire ESTEVE sur la refonte de la vue campagne et bloc population.

Lors du COPIIL interministériel du 11 juillet, l'équipe ESTEVE a présenté plusieurs chantiers techniques dont le chantier « Amélioration continue ». Ce chantier a pour but d'optimiser l'application et ainsi améliorer l'expérience utilisateur.

Sur le 1er trimestre 2023, l'équipe a pu mettre en place les optimisations suivantes :

- Optimisation des statistiques : Fonctionnalité statistiques à la demande livrée en production en mars 2023
- Optimisation des requêtes : 1er lot d'optimisation livré en production en mars 2023

L'équipe ESTEVE a poursuivi les travaux d'optimisation pour la prochaine campagne d'évaluation au niveau de la vue campagne et bloc population.

Pour ce faire, plusieurs travaux ont été réalisés :

- Réduction du nombre de requêtes et jointures sur la vue campagne et bloc population
- Utilisation de nouvelles technologies pour la gestion des vues et des exports
- Harmonisation de l'emplacement des fonctionnalités en fonction de leurs catégories (fonctionnalités liées à la gestion des CREP, fonctionnalités liées à la gestion des agents...)
- Modification de l'ergonomie des vues (blocs, boutons, pagination, filtres...)

Les gains apportés par ces modifications sont :

- Réduction par 3 du temps de réponse sur la vue campagne et bloc population
- Optimisation technique du BACK et FRONT
- Nouvelle ergonomie améliorant l'expérience utilisateur

Les travaux d'évolution se poursuivront également en 2024.

Nouvelle vue campagne

The screenshot shows a web application interface for campaign management. It features a 'Détails de la campagne' section on the left with fields for ID, Type de campagne, Libellé, Périodes RLC, Signataire par, Année d'évaluation, Date d'ouverture de campagne, Date de début des entretiens, Date de clôture prévisionnelle, Compte à rebours, Statut, Délai avant refus visa agent, Délai avant impossibilité visa agent, Délai avant refus signature agent, Délai avant impossibilité signature agent, Délégation de rédaction du CREP à l'agent, Modules du CREP, and Documents. On the right, there are sections for 'Indicateurs', 'Exports de la campagne', and 'Filtres sur la campagne' with various dropdown menus and a 'Rechercher' button.

Nouvelle vue Bloc Population : onglet « Population »

Population

Population CREP Erreurs signalées par N+1 Agents sans période Indicateurs campagne

Afficher 10 éléments

Agent	N+1	N+2	Évaluable	Statut	Statut d'avancement	Actions
M. Arthur SALONRH	M. Gaetan SALONRH	Mme Laura SALONRH	Oui	✓	Étape 0-5 : En attente d'industrialisation	🔍 🗑️
Mme Ana SALONRH	M. Gaetan SALONRH	Mme Laura SALONRH	Oui	✓	Étape 3-5 : Visé agent	🔍 🗑️
Mme Claire SALONRH	M. Gaetan SALONRH	Mme Laura SALONRH	Oui	✓	Étape 2-5 : Signé N+1	🔍 🗑️
M. Fabrice SALONRH	M. Gaetan SALONRH	Mme Laura SALONRH	Oui	✓	Étape 4-5 : Signé N+2	🔍 🗑️
M. Gaetan SALONRH			Non	⊕		🔍 🗑️

Nouvelle vue Bloc Population : onglet « CREP »

Population

Population CREP Erreurs signalées par N+1 Agents sans période Indicateurs campagne

Afficher 10 éléments

Agent	N+1	N+2	Statut d'avancement	Date d'avancement	Recours	Délégation	Actions
Mme Ana SALONRH	M. Gaetan SALONRH	Mme Laura SALONRH	Étape 3-5 : Visé agent	09/11/2023			🔍 🗑️
Mme Claire SALONRH	M. Gaetan SALONRH	Mme Laura SALONRH	Étape 2-5 : Signé N+1	12/09/2023			🔍 🗑️
M. Fabrice SALONRH	M. Gaetan SALONRH	Mme Laura SALONRH	Étape 4-5 : Signé N+2	11/09/2023			🔍 🗑️
Mme Marion SALONRH	M. Gaetan SALONRH	Mme Laura SALONRH	Étape 0-5 : Signé agent	11/09/2023			🔍 🗑️
M. Maxime SALONRH	M. Gaetan SALONRH	Mme Laura SALONRH	Étape 0-5 : Refus signature agent	11/09/2023	⊕		🔍 🗑️

Focus sur :

La mise en œuvre de la protection sociale complémentaire pour la FPE

Le bureau de la DSN très largement impliqué dans la mise en œuvre de la protection sociale complémentaire pour la FPE (PSOS)

Il s'agit d'un projet transverse interne CISIRH qui a démarré il y a presque un an avec une participation forte du Bureau de la DSN (BDSN), du Bureau de l'Analyse Réglementaire et des Référentiels Interministériels (BARRI), du Centre de Compétences et des équipes RenoIRH.

Depuis le début de l'année 2022 en collaboration avec la DGFIP, la DGAFP et la DB, le CISIRH a participé à différents groupes de travail. Les premiers mois ont permis de comprendre le cadre de la réforme et d'apporter un certain nombre de réponses aux questions soulevées.

Assez rapidement, et au regard des retours des premiers travaux ministériels avec les organisations syndicales, est apparu la nécessité d'apporter un cadre commun aux ministères sur un certain nombre de points techniques.

Cette réflexion a permis de consolider plusieurs documents notamment un premier dossier de principes généraux dont la vocation est de guider les travaux des employeurs publics.

En effet, compte tenu de la chaîne particulière SI GA-Paye-DSN de l'Etat, il s'est avéré nécessaire de déterminer un processus commun aux employeurs en paye de l'Etat assurée par la DGFIP dans l'objectif de sécuriser l'affiliation, le calcul, le versement et la déclaration des cotisations de la PSC obligatoire.

Ce dossier a été complété par la modélisation de 5 processus de gestion autour de l'affiliation en masse et au fil de l'eau, la fin de l'affiliation, la gestion des paramètres PSC, la gestion des options et le processus GA/paye/DSN.

Les travaux de mise en œuvre des spécificités de la protection sociale complémentaire (PSC) sur ces aspects techniques (adaptation des SI), sont décrits au travers de plusieurs documents tels que :

- les fiches de maintenance noyau relatives à la mise en place de la PSC,
- la demande d'évolution du standard HRA (N°513),
- les spécifications détaillées de la DGFIP (PAYSAGE).

Une première partie de ces documents a été partagée par la sous-directrice de la politique sociale de la DGAFP, Madame Sophie Baron avec les ministères à l'occasion d'une première réunion interministérielle qui s'est tenue le 7 juillet 2023. Les derniers documents (livrable 3) seront présentés le 9 novembre 2023 dans la même configuration que celle de juillet.

Ces documents sont structurants pour les ministères puisqu'ils permettent d'alimenter les appels d'offres en cours de rédaction.

Le mardi 3 octobre, le CISIRH a organisé un présentation des adaptations du standard HR Access

Cette réunion a réuni plus de 80 collaborateurs des ministères qui ont pu découvrir les premiers écrans de gestion de la PSC dans le standard HR Access. Cette réunion a été animée par Muriel Cornebois (BDSN), Cédric Breuiller (SHRS), Alexandre Poupier (DGFiP), Arnaud Roger (RenoIRH) et Marie Clotilde Devries (DGAFP) en présence de la direction du CISIRH (Philippe Cuccuru, Geoffroy Bonnet et Emmanuel Brossier).

Cette réunion a aussi été l'occasion d'aborder les aspects pré liquidation de la paye. La DGFiP a pu présenter les mouvements qui seront attendus sur le volet santé. Enfin, le sujet de l'automatisation de la création des mouvements PSC (et ses exceptions) a aussi été abordé. Le CISIRH a fait plusieurs propositions aux ministères. Le dialogue ne fait que commencer. Plusieurs autres points de rendez-vous seront planifiés sur ce sujet dans les prochains mois.

Le bureau de la DSN participe également à des travaux avec les fédérations

Des points réguliers se déroulent avec les 3 fédérations en présence de la DGAFP, de la DGFiP et du GIP MDS autour de la mise en œuvre de la PSC dans la sphère de l'Etat (PSOP). Les fédérations apportent des solutions aux problématiques soulevées. Celles-ci sont relayées dans les fiches processus et/ou les principes généraux rédigés par la DGAFP et le CISIRH.

Si la mise en œuvre de la PSC (volet santé) dans la FPE se rapproche fortement du fonctionnement du privé, elle diffère sur certains aspects et nécessite un ajustement de la part des organismes complémentaires ou des ministères.

C'est le cas notamment avec la création d'un flux de pré-affiliation spécifique qui se substituera au flux de signalement d'amorçage des données variables (SADV) qui permet de transmettre, en amont de la DSN mensuelle, toutes les informations pouvant avoir un impact sur le calcul du prélèvement à la source (PAS), mais également d'effectuer les affiliations auprès des organismes de prévoyance complémentaire et de retraite supplémentaire. Les données du flux de pré-affiliation qui seront transmises en masse (à l'entrée des ministères en PSC) et par la suite au fil de l'eau ont été harmonisées et validées par les fédérations.

Les points de travail avec les fédérations se poursuivent afin d'ajuster le dispositif général aux particularités de la paye sans ordonnancement préalable (PSOP) qui marque une séparation entre l'ordonnateur et le comptable (le déclaré et le déclarant). Ce dispositif n'est pas neutre sur la chaîne de traitement informatique qui diffère considérablement du privé.